

BP Aménagements Paysagers

RNCP : 38314 – BP Aménagements Paysagers – niveau 4
Certificateur : Ministère de l'agriculture – (07/08/2019)

Formation par apprentissage

Prérequis

- Etre titulaire d'un CAPa « Jardinier Paysagiste » ou d'un diplôme de niveau 3.
- Etre âgé de 16 à 30 ans (sauf reconnaissance RQTH)
- Avoir signé un contrat d'apprentissage
- Ne pas avoir de contre-indications médicales.

Modalités d'accès

- Prendre rendez-vous pour venir à une de nos journées portes ouvertes
- Entretien d'admission, suivi de tests de positionnement
- Suite à l'entretien d'admission, une réponse est apportée au futur apprenant dans un délai de 15 jours
- Inscription possible jusqu'en décembre – sous réserve des places disponibles

Prochaines sessions

- Septembre 2025. Possibilité d'intégration 3 mois maximum après cette date.

Objectifs

- Acquérir et maîtriser les compétences d'entretien et de création des aménagements paysagers,
- Être en capacité de travailler en autonomie et progressivement encadrer des équipes

Objectifs / Contenus

- UC 1 : Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager
- UC 2 : Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement
- UC 3 : Réaliser des travaux d'entretien des végétaux
- UC 4 : Réaliser des travaux de mise en place des végétaux
- UC 5 : Mettre en place des infrastructures
- UCARE : Végétaliser une toiture

- Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
- Se positionner en tant que professionnel dans le milieu du paysage
- Préparer le travail pour un chantier
- Coordonner le travail sur un chantier
- Réaliser des travaux de taille liés à la conduite du végétal
- Réaliser des travaux de protection et d'amélioration des sols et de protection des végétaux
- Réaliser des travaux de plantation
- Réaliser des travaux de végétalisation par semis
- Réaliser des murets et des escaliers
- Mettre en place des revêtements
- Réaliser l'installation des éléments non végétalisés d'une toiture
- Mettre en place le système de végétalisation d'une toiture

Méthodes pédagogiques mobilisées

- En centre de formation et en présentiel avec des apports théoriques et méthodologiques en situations professionnelles
- Pédagogie active et interactive permettant de valoriser et compléter les expériences professionnelles
- Pédagogie de projet

Modalités d'évaluations (formation par blocs de compétences)

- Evaluation par Unité Capitalisable en situation professionnelle
- Evaluation tout au long de la formation

Suite de parcours, débouchés, passerelles

- Formations possibles : à la suite possibilité de formation de niveau 5 « BTSA Aménagements Paysagers »
- Passerelles possibles : suite à cette formation, des passerelles sont possibles pour une poursuite d'étude sur un niveau de qualification supérieur ou transverse dans le secteur (ex : BTSA ; Certificat de spécialisation arboriste élagueur, constructions paysagères... Consulter le site de « France compétences » <https://www.francecompetences.fr/>)
- Débouchés : La formation permet avant tout une insertion rapide en tant qu'ouvrier hautement qualifié ou chef d'équipe dans une entreprise privée ou dans une collectivité territoriale.

Durée

- La formation se déroule sur 2 ans (Contrat d'apprentissage de 2 ans)
- Le rythme de l'alternance est d'environ 1 semaine sur 3
- La formation à l'UFA représente 26 sessions de 35 h sur les 2 ans, soit 910 heures

Tarifs

- Aucune participation aux frais pédagogiques de la formation n'est demandée à l'apprenti.
- Financement par les OPCO via le coût contrat.
- Des frais d'équipement professionnel, d'hébergement, de restauration et de transports pourront être à charge de l'apprenti.

Pour toutes questions : Bruno DANDOIT bruno.dandoit@apprentis-auteuil.org 06 58 94 63 41

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

- Situation de handicap : Contacter le centre pour envisager les adaptations possibles
- Référent handicap : Stéphanie RUGGIERI stephanie.ruggieri@apprentis-auteuil.org

Indicateurs de résultats

Indicateurs	Session 2024	Indicateurs	Session 2024
Nombre d'apprentis inscrits	13	Nbre d'apprentis présents à l'examen	11
Taux de présentation au diplôme	85 %	Taux d'obtention du diplôme	64 %
Taux de poursuite d'études à 6 mois	25 %	Taux d'insertion professionnelle à 6 mois	67 %
Taux d'insertion dans l'emploi visé à 6 mois	67 %	Taux de rupture ou d'abandon	13 %
Taux de recommandation au diplôme	90 %	Nbre de répondants à l'enquête	12

« Les indicateurs de résultats de ces diplômes sont calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale et rendus publics sur le site

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil> »

Les + de la formation :

- Accompagnement personnalisé
- Partenariat avec les entreprises du secteur
- Petits effectifs

Contacts :

Campus Saint Antoine Nature et Services - UFA Saint-Antoine Apprentis d'Auteuil

53 avenue Massénat Déroche, 91460 Marcoussis

Téléphone : 01 69 63 35 70

Bruno DANDOIT Responsable UFA : bruno.dandoit@apprentis-auteuil.org